

# MUNICIPALES

15 - 22 mars 2020

## Les membres de la coalition s'imposent un "contrat d'éthique"

D'aucuns diront qu'il s'agit d'un coup de com'. La démarche a toutefois le mérite d'innover au niveau local. Les membres de la coalition, réunis autour de Nathalie Bicaïs, ont signé ce week-end un "contrat d'éthique", destiné à afficher leur « probité » et leur « honnêteté ».

« Beaucoup de gens ne croient plus à la politique ; il existe une méfiance, voire une défiance vis-à-vis des élus, résume Nathalie

Bicaïs. Face à cela, nous prenons des engagements, car le pouvoir implique des responsabilités ».

Sur une proposition de Guillaume Capobianco, les membres de la coalition ont donc rédigé ce "contrat", inspiré de la charte de l'association des maires de France ; « on y a ajouté des valeurs morales, ainsi que, comme l'a suggéré Jean-Pierre Colin, le dispositif d'un déontologue (qui sera un juge ou



**Les membres de la coalition affichent les principes qu'ils s'engagent à respecter tout au long du futur mandat municipal.**

(Photo M. G.)

un magistrat en retraite), comme cela a été mis en place à la Région », ajoute la chef de file. Tous les sympathisants de la coalition sont donc invités à signer ce document. Mais aussi à contribuer à enrichir le programme. « Samedi, nous

avons restitué le travail mené en ateliers depuis plusieurs mois. Cette dynamique, cette intelligence collective est mise en ligne sur une plate-forme (ou "permanence virtuelle"), sur laquelle peuvent se connecter,

sympathisants déjà inscrits, ainsi que tous ceux qui ont envie d'apporter leur pierre au futur programme <sup>(1)</sup> », précise Nathalie Bicaïs.

M. G.

1. Pour s'y connecter, adresser un mail à nbicaïs@gmail.com